



Déclaration UE de Conformité

Numéro de document 99_032017

**Adresse
du fabricant** ALBRECHT JUNG GMBH & CO. KG
Volmestraße 1
58579 Schalksmühle
GERMANY

Nom du produit Lampe néon

Référence de l'article 99

L'objet de la déclaration décrit ci-dessus est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union applicable:

Directive: 2011/65/UE (RoHS II) et ajouts
**Référence
de publication:** Journal officiel UE L174/88-110 (01.07.2011)
Normes européennes harmonisées
EN IEC 63000:2018

Lieu, date Schalksmühle, 01.11.2021

Signature

Martin Herms
Managing Director

Cette déclaration certifie la conformité avec les directives citées, mais ne constitue pas une garantie de caractéristiques. Les informations délivrées dans la documentation du produit sont à respecter. La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant.